



FRÊCHÉ Bertrand

Naissance : 15 novembre 1923 - Landerneau (29)

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1940

Résistance : [Groupe Kerguélen](#)

Secteur(s) d'action : Brest

Arrêté, Déporté, Mort en déportation

Décès : 14 juillet 1944 - Seelhorst (Allemagne)

Mort pour la France

Bertrand Marie Frêché travaille comme pâtissier à Brest et réside chez ses parents au 12 route de Saint-Marc.

Très tôt sous l'occupation, il semble avoir eu vent de l'appel à résister émis par le Général De Gaulle. Avec des copains de son quartier, ils effectuent divers petits sabotages en coupant des lignes téléphoniques allemandes.

Lors d'une de ses opérations, plusieurs membres du groupe sont pris sur le fait. Ils avouent très vite et des noms sont obtenus, déclenchant d'autres arrestations. [Joseph Abasq](#), [Albert Kerguélen](#) et [Louis Péhoré](#) sont appréhendés le 1er septembre 1940 à leurs domiciles par la gendarmerie française sur demande des autorités allemandes. Le 5, c'est au tour de Bertrand Frêché d'être arrêté à son domicile par la feldgendarmerie. Quatre autres membres sont arrêtés : Jean Minguant, Alain Gentric, Jean Thomm et Quintin.

Les huit interpellés sont placés en détention à la prison de Pontaniou à Brest. L'affaire est prise très au sérieux, les autorités civiles françaises obtiennent l'information que deux d'entre eux encourent la peine de mort. Le 8 septembre, quatre des huit accusés sont libérés tandis que [Joseph Abasq](#), Bertrand Frêché, [Albert Kerguélen](#) et [Louis Péhoré](#) sont maintenus en prison. Leur procès se déroule à Brest le 11 septembre 1940. Ils sont jugés rue Voltaire par un tribunal militaire allemand de la Feldkommandantur 752 (Quimper). Le plus âgé du groupe, [Joseph Abasq](#), est condamné à mort. Bertrand Frêché et [Albert Kerguélen](#) sont condamnés à 8 ans de réclusion. Le jeune [Louis Péhoré](#), quinze ans, est condamné pour sa part à deux ans de réclusion. Grâce à des démarches auprès des autorités allemandes, la peine de [Joseph Abasq](#) est commuée en 10 ans de réclusion.

Les quatre brestois sont internés à la prison de Pontaniou avant d'être transférés à Jacques Cartier à Rennes en octobre 1940. Mi janvier 1941, ils sont transférés à la prison de Saint-Brieuc jusqu'en juillet 1942 avant d'être bringuebalés à Fresnes, Troyes et Châlons-sur-Marne. [Louis Péhoré](#) ayant purgé sa peine, il est libéré en septembre 1942. Ses trois camarades sont déportés en Allemagne. Bertrand Frêché passe par les camps-prisons de Karlsruhe, Wolfenbüttel et Hanovre où il est employé aux travaux forcés. Tombé malade, il est transféré à l'hôpital de Seelhorst en juin 1944. De là, il disparaît complètement des radars.

Porté officiellement disparu par les autorités françaises en octobre 1946, sa sépulture est retrouvée ultérieurement. Bertrand Frêché est décédé le 14 juillet 1944 des mauvais traitements subis durant sa déportation. Sa dépouille est ramenée en France pour être inhumée à Brest. A titre posthume, il est homologué au grade d'Adjudant et reçoit la médaille Militaire, la Croix de Guerre 1939-1945 avec palme en 1950 et la médaille de la Résistance française en 1953. Depuis 1962, une rue porte son nom à Brest, dans le quartier Saint-Marc.

Après guerre, pour faire valoir leurs droits, les survivants et familles entament des démarches administratives. Probablement pour faciliter la validation des dossiers, une affiliation au [Groupe Élie](#) est faite. D'après [Albert Kerguélen](#) en 1947, leur groupe était bien en relation avec le [Groupe Élie](#) par l'intermédiaire de [Joseph](#) et [Alice Abarnou](#). Les échanges ayant pu se faire, n'équivalent cependant pas à une appartenance concrète. Sur les fiches F.N.D.I.R.P des résistants en question, il est indiqué comme groupe de rattachement : Isolé. Si Bertrand Frêché avait appartenu au [Groupe Élie](#), son nom figurerait sur la stèle du square Rhin-et-Danube à Brest. Ce détail administratif n'enlève cependant rien à l'acte de Résistance de Bertrand Frêché.

La sépulture de Bertrand Frêché se trouve dans le cimetière de Kerfautras à Brest [Carré 58, Rang 12, Tombe 7]

Nous cherchons à mettre un visage sur son histoire, si vous avez une photo de lui, n'hésitez pas à nous contacter.

Publiée le mardi 15 octobre 2019, par [Edi Sizun](#), [Gildas Priol](#), mise à jour vendredi 29 décembre 2023

Sources - Liens

- Ville de Landerneau, registre d'état civil.
- Archives municipales de Brest, fonds *F.N.D.I.R.P* (87S) et fonds *Défense de la France* (51S).
- Archives départementales du Finistère, dossier de combattant volontaire de la résistance (1622 W 10).
- Ordre de la Libération, registre des médaillés de la Résistance française ([J.O du 27/10/1953](#)).
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier d'homologation des faits de résistance ([GR 16 P 234212](#)).
- La Dépêche de Brest, édition du [2 septembre 1940](#).
- Fondation pour la Mémoire de la Déportation, registre des déportés ([I.52](#)).
- JAOUEN Yves, *De Saint-Marc à Brest*, édition à compte d'auteur, Brest, 1960.
- CISSÉ Gérard, *Rues de Brest - de 1670 à 2000*, éditions Ar Feuntelein, 2012.
- Brest Métropole, service des cimetières - sépulture de [Bertrand Frêché](#).
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier d'attribution de la mention Mort pour la France à Bertrand Frêché (AC 21 P 451 896) - **Non consulté à ce jour.**

Remerciements à Françoise Omnes pour la relecture.

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - <https://www.resistance-brest.net>